



ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLES : ENJEU DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE NOTRE REGION

Avec les élections locales, certains candidats instrumentalisent la situation des enfants étrangers, qu'ils soient à la rue, recueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance ... ou les associations. Ils attisent les peurs et agitent des chiffres extravagants pour tenter de recueillir les voix des électeurs. **Qu'en est-il de la situation de ces « mineurs isolés », terme pudique pour désigner des jeunes arrivés seuls en France et qui sont en fait comme des enfants abandonnés ?**

Qui sont ces jeunes et pourquoi ont-ils quitté leur pays ?

Une grande partie de ces jeunes sont partis de leur village vers l'âge de 14 ou 15 ans en raison d'une grande pauvreté, à la suite de conflits familiaux, par exemple à la suite du remariage d'un des parents après un décès, Ils ont suivi un parcours chaotique de quelques mois à plusieurs années pour suivre deux trajets, l'un aboutissant en Libye et l'autre au Maroc, victimes des malversations des passeurs, de racisme, de la faim, de viols, d'enfermements, de travail forcé ou de rafles policières. Ils ont fait de multiples « petits boulots » pour acheter de la nourriture, un téléphone et leur passage. Au Maroc, ils ont attendu des jours pour essayer de franchir le mur d'enceinte des enclaves espagnoles ou ailleurs. Des côtes du Maroc et de Libye, ils ont pris un zodiac surchargé pour affronter la Méditerranée et attendre le bateau d'une ONG, puisque les gouvernements refusent de leur venir en aide. Beaucoup se sont noyés : en mars 2020, le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies estimait le nombre de noyés en Méditerranée à plus de 20.000 morts, mineurs ou majeurs.

Fraudent-ils sur leur identité ?

Ceux qui sont recueillis par les Conseils Départementaux sont au moindre doute sur leur âge remis à la rue et l'expérience de CAJMA22 (collectif d'aide aux jeunes migrants et leurs accompagnants des Côtes d'Armor) montre que, dans notre département, la fraude sur l'âge ne peut être qu'anecdotique. Après recherche, parfois longue et très méticuleuse, nous concluons presque toujours à la véracité des dires des jeunes accueillis par l'association. Il est vrai qu'après des mois voire des années d'attente dans la rue ou des structures d'accueil, certains jeunes deviennent majeurs et tardent à être régularisés, faute de documents d'identité reconnus.

Coûtent-ils chers à la collectivité en 2021 ?

La somme allouée par l'Aide Sociale à l'Enfance pour environ 300 mineurs non accompagnés recueillis dans les Côtes d'Armor est de l'ordre de 9 millions d'euros. Celle consacrée en 2021 à l'aide aux personnes dans le besoin est de 376 millions d'euros dont 171 millions aux personnes âgées et handicapées, 110 millions d'euros pour l'enfance famille et 95 millions pour l'insertion et le logement. Les dépenses globales du département s'élèvent à 669 millions d'euros. Oui les dépenses pour les mineurs isolés ne sont pas négligeables, mais elles représentent au plus 1,3 % des dépenses du département et 2,3 % de l'aide aux personnes dans le besoin. Les chiffres proviennent du bulletin départemental n° 179 de mars / avril 2021. Une bonne partie de ces dépenses est consacrée au logement en hôtel, largement décrié dans des émissions de télévision récentes. L'accueil des jeunes pris en charge par les associations a un coût nettement inférieur grâce aux bénévoles et aux familles solidaires.

Les enfants étrangers sont-ils responsables de l'explosion de l'insécurité ?

Tout d'abord, il n'y a pas d'explosion de l'insécurité et en particulier, dans notre département. Les chiffres du ministère de l'intérieur pour 2020 montrent une forte baisse de la délinquance, en particulier sur les vols avec ou sans violence, les cambriolages et les homicides. Ils montrent par contre une augmentation des violences intrafamiliales et sexuelles, des escroqueries et abus de confiance.

Comme chacun peut le voir dans les journaux, l'insécurité est souvent localisée à l'intérieur des familles et due à l'alcoolisme. Les victimes sont souvent des femmes violentées par leur mari. On note l'augmentation des escroqueries et abus de confiance qui demandent des moyens dont les jeunes ne disposent pas.

Oui, il y a des jeunes migrants délinquants : ils sont principalement dans les grandes métropoles, délaissés et victimes de racketteurs, abandonnés aux trafiquants de toute nature.

Par ailleurs, les familles accueillantes de CAJMA22 en plus de trois ans n'ont jamais eu à déplorer d'actes de violence ou de malversations pour plus de 100 enfants accueillis.

Associer les « mineurs isolés » à une explosion de l'insécurité est une tromperie grossière.

Que deviennent ces jeunes quand ils sont pris en charge ?

A CAJMA22, les jeunes sont accueillis en famille, pris en charge immédiatement par des bénévoles pour leur santé, leur formation scolaire, leur formation aux usages de notre pays, leurs loisirs et l'obtention de documents d'identité et de titres de séjour. La plupart possède une force de résilience phénoménale qui leur permet d'être les meilleurs élèves de leur classe, d'obtenir un travail dans des métiers en manque de main d'œuvre (restauration et bâtiment) dès qu'ils obtiennent un titre de séjour et de s'insérer harmonieusement dans la société française. Ils paient des impôts, des charges sociales, remboursent ainsi le coût de leur prise en charge et participent dès lors au développement économique de notre région. Pour les jeunes qu'elle protège, l'Aide Sociale à l'Enfance exerce elle aussi un travail indispensable pour une bonne intégration des enfants étrangers abandonnés. Non seulement, la prise en charge de ces enfants abandonnés les a sauvés des trafics et de la violence, mais elle bénéficie à l'économie locale. C'est en cela qu'elle est une œuvre utile qui est de l'intérêt de tous.